PLAN CANICULE
INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF DES PERSONNES VULNERABLES

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : …….

Vous demandez votre inscription sur le registre nominatif des personnes vulnérables car vous êtes une personne

- de 65 ans et plus résidant à leur domicile ..... ☐
- de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile..... ☐
- adulte handicapée bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile..... ☐
- vulnérable (isolée, sous traitement médical, femmes enceintes….)

Adresse : .....

Téléphone : .....

(Si) Aide à domicile : .....

Personne à prévenir en cas d'urgence : .....

.....

Observations : .....

.....

Nom-Prénom de la personne qui fait la demande
Date et Signature

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale art. L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles). Le responsable de ce registre nominatif, mis à jour chaque année, est le Président du CCAS ; Les destinataires des données recueillies sont le Président du CCAS, le maire de LE PERTRE, les agents du service de prévention des risques et de gestion de situation de crise de LE PERTRE ainsi que sur demande le Préfet. Conformément à la loi n°78-17 « informatique et libertés et au RGPD, vous disposez de droits d'opposition d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant par courrier : 2 place de l'église -35370 LE PERTRE ou par mail : mairie@lepertre.fr. Pour toute question relative à la protection de vos données personnelles vous pouvez contacter le délégué à protection des données de la commune à l'adresse de CDG d'ille et Vilaine ou en contactant la mairie.